



Festival Scolaire 2023

TRAIL OPUNOHU - CM2



Ce tournoi concerne uniquement les associations sportives scolaires des écoles labellisées Génération 2024, niveau « or ».

Condition sine qua non : appartenir à une classe de CM2, être licencié à l'USEP ou à l'ASSEP, le maître de la classe étant animateur.

Point important :

Lors de l'inscription au Trail, la liste complète de la classe devra être jointe et dûment certifiée par la direction de l'école.

Engagements :

Chaque classe qui s'engage représentera son école et présente **2 équipes** de 8 élèves et d'1 adulte. L'équipe est composée de :

- 3 garçons
- 3 filles
- 2 juges
- 1 adulte accompagnateur

Règlement :

➤ **Organisation générale**

- Chaque équipe réalise un trail (course à pied en milieu naturel, sur des sentiers de randonnée en plaine, en forêt ou en montagne) sous la forme d'un relais de 3 binômes mixtes.
- Chaque binôme réalisera 2 fois son parcours.

➤ **Parcours**

- Le parcours se compose de 3 boucles (de distances variables), chacune exécutée par un binôme mixte de l'équipe qui passe le relais au binôme suivant pour la boucle suivante, et ainsi de suite...
 - **Les écoles** s'affrontent sur des parcours de **1, 2 et 3 km** environ.
 - Les collégiés auront des boucles de 4, 5 et 6 km environ.
 - Les lycéens et étudiants se mesureront sur 6, 7 et 8 kms.
- Chaque équipe choisit à l'avance quel binôme pour quelle boucle (parcours).
- Un code sera inscrit sur le bras et la cuisse de chaque coureur afin d'indiquer l'école – le parcours réalisé par le coureur (n°+ 3 lettres - le chiffre 1,2 ou 3 pour le parcours).

➤ Ravitaillement – Environnement

- Des postes de ravitaillement (boisson et fruit) seront installés sur les parcours.
- Sur les divers parcours, les coureurs s'engagent à :
 - Ne pas cueillir de fruits, ni de plantes ;
 - Ne pas jeter de débris, surtout les déchets non recyclables ;
 - Respecter les propriétaires qui ont autorisés le trail
- L'équipe se verra sanctionner en cas de non-respect d'une des conditions citées ci-dessus.

➤ Contrôles de passage (CP)

- Des points de « Contrôles de Passage (CP) » sont mis en place tout au long des parcours et doivent être passés par les binômes unis. Un CP manqué entraîne l'exclusion de l'équipe.
- Les équipes sont responsables de leur pointage. Aucune réclamation ne sera admise en cas d'oubli ou de perte de pointage.

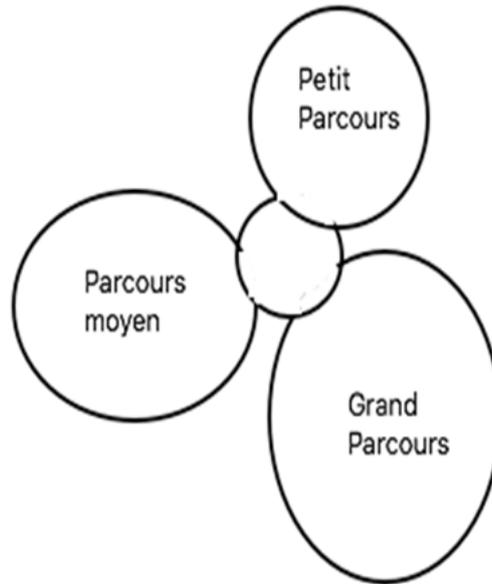
➤ Tenue des participants

- Les chaussures de courses sont obligatoires.
- Un tricot est remis à chaque coureur, juge et adultes accompagnateur selon un code couleur établi en fonction du rôle de chacun.
- Chaque coureur devra venir avec sa gourde d'eau.

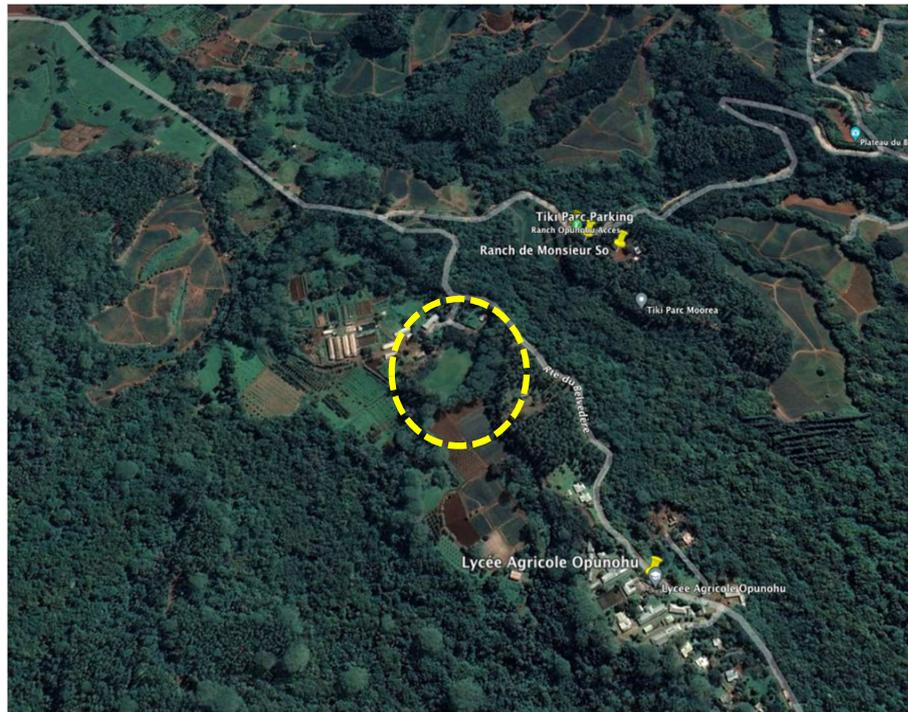
➤ Pénalités (sanctions)

- Manœuvre déloyale envers les autres concurrents ou l'organisation : mise hors course ;
- Non-respect des consignes de sécurité : mise hors course ;
- Abandon de débris sur le parcours : mise hors course ;
- Perte du dossard : + 15 mn sur son temps à l'arrivée par nombre de dossard perdu par l'équipe ;
- Couper le parcours par un sentier non prévu par l'organisation et être pris par un officiel : + 15 mn de pénalité sur son temps réglementaire

Schématisation des parcours du trail :



Le site :





Festival Scolaire 2023

TRAIL OPUNOHU - CM2



FEUILLE D'ENGAGEMENT

Jeudi 30 mars 2023

Ecole :

Classe de CM2 : Effectif :

Responsable :

Liste des garçons	Liste des filles
NOM - Prénom	NOM - Prénom
1.	1.
2.	2.
3.	3.
4.	4.
5.	5.
6.	6.
7.	7.
8.	8.
9.	9.
10.	10.
11.	11.
12.	12.
13.	13.
14.	14.
15.	15.
16.	16.

Les responsables soussignés certifient que les participants sont titulaires de licences USEP ;

L'animateur de la classe

Le DIRECOLE